



**5^{èmes} RENCONTRES NATIONALES DES CONSEILS de DEVELOPPEMENT
7 et 8 OCTOBRE 2004 - LILLE-DUNKERQUE**

Atelier 3 : Territoires

Rapport de Philippe NOUVEAU, Vice-Président du conseil de développement durable de Dunkerque

Atelier animé par Raymond DENDIEVEL, Président du conseil de développement du Pays Cœur de Flandre, et Jean-Claude FLAMANT, Vice-Président prospective du conseil de développement de l'agglomération toulousaine, a examiné les relations entre conseils de développement, de l'intercommunalité de proximité aux relations infra-régionales.

De l'intercommunalité de proximité aux relations infra-régionales : quelles contributions des conseils de développement à la construction des territoires vécus ? Quelles relations entre territoires d'agglomération et les pays ?

Témoignages des Conseils de développement :

- du Grand Lyon (Sylvianne CARTAZ et Jacques PETIT, membres du Conseil de développement)
- de Poitiers (Virginie AUFFROY, animatrice du Conseil)
- de Perpignan (Marie-Hélène VINYES, animatrice du Conseil)
- du Nord-Pas de Calais (Jacques DUSSART, Président du Conseil de développement durable de l'agglomération dunkerquoise)

Nous avons essayé de répondre à trois questions :

1. Pourquoi organiser des échanges entre les conseils de développement ?
2. Dans ces échanges, y a-t-il des sujets à privilégier ?
3. Quels moyens et quelles méthodes pour faire vivre ces échanges ? Est-ce que le conseil de développement pourrait ainsi aider les élus à monter des projets communs ?

A/ Pourquoi organiser des échanges entre les conseils de développement ?

I – Mutualiser les moyens

II – Cohérence territoriale

1. Dans un souci de cohérence territoriale les SCOT recouvrent souvent l'agglomération et le pays rural avoisinant.
Il est souhaitable que les conseils de développement embrassent l'ensemble du SCOT, ou, au moins, que les représentants de l'agglomération prennent contact avec ceux du monde rural.
2. Les agglomérations évoluent
Les frontières entre l'urbain et le rural bougent.
La périurbanisation entraîne une interdépendance des territoires, des synergies entre l'urbain et le rural.
Dans ce contexte, PERPIGNAN a mené un combat exemplaire.
Le conseil de développement a souhaité, dès le départ, englober deux territoires de projet qui étaient en concurrence : celui de l'agglomération de Perpignan et celui du pays Plaine de Roussillon.
Malgré beaucoup d'avatars, politiques et administratifs, le conseil de développement a été un trait d'union entre la communauté d'agglomération et le pays, et il est aujourd'hui pressenti par leurs deux responsables pour se positionner à l'échelle d'un SCOT qui prendra le relais du Pays sur l'ensemble du territoire de la Plaine du Roussillon.

III – Territoires vécus, territoires pertinents

Les habitants franchissent allègrement les limites des territoires prescrits, et les conseils de développement doivent s'intéresser essentiellement aux territoires vécus.
Ils doivent également privilégier les projets par rapport aux limites administratives, rechercher le territoire pertinent pour chaque problème étudié, ce qui les conduit à accepter d'avoir un périmètre à géométrie variable.

IV – L'appel à coopération métropolitaine lancé par la DATAR en juin 2004 invite les villes à se regrouper et à construire des projets communs pour atteindre une taille métropolitaine. On a cité les exemples de Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, de Nantes, Angers, Rennes, de Lille avec ses voisins belges et le bassin minier, du sillon lorrain, de la Côte d'Opale.

V – Un exemple très intéressant nous a été présenté par le conseil de développement de Lyon. Pour faire le poids sur le marché mondial des biotechnologies, Lyon doit se rapprocher de Grenoble et Saint Etienne, pour créer un territoire pertinent et intelligent, l'ARC ALPIN DES BIOTECHNOLOGIES, qui intéressera aussi Genève et Lausanne.
Les trois conseils de développement de Lyon, Grenoble et Saint Etienne travaillent ensemble à la promotion de ce projet.

B/ Dans ces échanges, y a-t-il des sujets à privilégier ?

Plusieurs conseils de développement, et notamment Poitiers, ont évoqué en priorité les déplacements, les transports, la mobilité.

D'autres, comme Besançon ou Lyon, ont insisté sur l'habitat et la cohésion sociale.

Mais beaucoup d'autres sujets ont été également cités : le commerce, le tourisme, l'éducation, la jeunesse, la culture, les coopérations transfrontalières, etc.

Angers a souligné que les sujets abordés changent suivant les échelles considérées : proximité, régional, national ou européen.

Devant ce foisonnement, il est clair que ce ne sont pas les sujets qui manquent...

**C/ Quels moyens et quelles méthodes pour faire vivre ces échanges ?
Par ces échanges, les conseils de développement peuvent-ils aider
les élus à monter des projets communs ?**

I – Plusieurs idées ont été avancées :

- Tenir à jour un recensement détaillé de l'ensemble des conseils de développement, d'agglomération ou de pays, en utilisant notamment la fiche signalétique proposée par Grenoble.
- Prendre un sujet commun d'étude chaque année entre plusieurs conseils de développement.
- Réunir régulièrement les Présidents des conseils de développement de la Région comme dans le Nord-Pas de Calais.
- Organiser un forum de la démocratie participative, comme en Midi-Pyrénées.

II – Deux exemples particulièrement intéressants nous ont été présentés :

Le conseil de développement de Poitiers voulant étudier les déplacements s'est demandé quelle était l'échelle pertinente. Il a tout de suite pensé qu'il fallait associer la Ville de Châtellerauld et le maximum d'acteurs. Très vite, il a élargi ses réflexions à l'ensemble du Département de la Vienne. Il a organisé en mai 2004 des Assises des déplacements auxquelles ont participé les 7 conseils de développement de la Vienne, et ils ont produit ensemble un MANIFESTE qui propose à tous les décideurs concernés 12 propositions concrètes : POUR UNE POLITIQUE DES DEPLACEMENTS DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIENNE.

Dans la Région Urbaine de Lyon qui regroupe 6 territoires sur plusieurs Départements, une journée de séminaire a été organisée dans chacun de ces territoires avec visite et présentation de 2 projets ou évènements à l'échelle de la Métropole, puis un forum terminal a été organisé, qui a traité notamment du TOURISME et des POLES D'EXCELLENCE ECONOMIQUES.

Pour que ces propositions soient prises en compte par les décideurs, il faut organiser le dialogue avec les élus et les techniciens.

Les conseils de développement ont des moyens limités, mais un représentant de l'UNADEL a souligné qu'ils ont un devoir de PERTINENCE et un devoir d'IMPERTINENCE.

A nous de relever ce défi !